RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 10094
Numéro SIREN : 449 019 470
Nom ou dénomination : ABCD INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2018 sous le numéro de dépôt 40232



20180402322017

DATE DEPOT : 07/06/2018

N° DE DEPOT : 40232

N° GESTION : 2003B10094

N° SIREN : 449019470

DENOMINATION : ABCD INVEST

ADRESSE : 36 rue Tronchet 75009 Paris

MILLESIME : 2017

abcd
INVEST

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
15 JUIN 2018
Sous le N° : 40232

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MARS 2018

L'an deux mille dix huit, le 27 mars à 10 heures, les actionnaires de la société ABCD Invest, société par actions simplifiée au capital de 161 000 €, se sont réunis au siège social, au 36 rue Tronchet 75009 PARIS, en assemblée générale, sur la convocation régulièrement faite par le Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par M Didier Brethes.
Messieurs Jean-Paul Dumortier et Patrick Beghin sont désignés comme scrutateurs.

Le Président constate que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;

- le rapport de gestion établi par le Président de la société ;

- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents devant être communiqués aux actionnaires ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation. L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- approbation des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus au Président.
- Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce.
- Affectation du résultat de l'exercice 2017.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion du Président et la discussion est ouverte.

Le Président répond aux questions des actionnaires.

abcd
INVEST

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'évolution de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve les comptes annuels de la société tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à Monsieur Didier BRETHES, Président, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend note qu'aucune convention relevant de l'article 227-10 du Code de Commerce n'existe au sein de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2017 dégage un bénéfice net comptable de 26 363.60 € décide, sur proposition de son Président, de l'affecter au compte de report à nouveau pour sa totalité.

L'assemblée générale rappelle qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

13 J M

BK

abcd
INVEST

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les actionnaires présents.

Le Président

Les actionnaires

abcd
INVEST

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Présenté à l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2018

Situation de l'activité
La société a généré un chiffre d'affaire de 60 K€ dans le cadre de la poursuite de son contrat d'asset management avec la SCI Montjoie Faron.

Informations comptables et financières
Au niveau du compte de résultat, le résultat d'exploitation s'établit à 15.3 K€. Le résultat financier est positif à 11 K€.
Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net comptable de 26 363.60 €.

A l'actif, le poste client ressort à 36 K€, les valeurs mobilières de placement représentent 22.3 K€ et la trésorerie disponible est de 112.7 K€ à la fin de l'exercice.

Les capitaux propres de la société ressortent au 31 décembre 2017 à 600.6 K€ tandis que les dettes à court terme sont de 13 K€.

Opérations financières
Capital social
Le capital social est de 161 000 € au 31 décembre 2017.
Le capital social se divise en 161 000 actions chacune d'une valeur nominale de 1 €.

Endettement bancaire
La société n'a contracté aucun endettement bancaire.

Trésorerie
La société a opéré une politique de placement d'une partie des disponibilités de la société en valeurs mobilières cotées (actions). La situation de ces placements se traduit par des plus values latentes.

Actionnariat.
Au 31 décembre 2017, la société est totalement contrôlée par des personnes physiques.

Affectation du résultat et Dividendes
Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net comptable de 26 363.60 €.

abcd
INVEST

Il est proposé à l'assemblée d'affecter ce résultat pour son intégralité au compte de report à nouveau.

Le Président rappelle qu'il n'y a pas eu de dividendes versés au titre des 3 derniers exercices.

Organisation de la société
La société est domiciliée au 16 Place de la Madeleine 75008 PARIS. Au cours de l'exercice 2017, la société a été dirigée par Monsieur Didier Brethes, son Président, qui n'a pas perçu de rémunération et d'un directeur général, Monsieur Patrick Béghin. M. Patrick Béghin perçoit une rémunération mensuelle brute de 2 000 €.

Dépenses non déductibles
Il n'y a pas eu au titre de l'exercice 2017, de dépenses non déductibles ni de charges non engagées dans l'intérêt de la société.

Information sur les risques
La société exerce des activités de prestations de services et n'est pas exposée à des risques de nature technique.

En matière de risques juridiques dans le cadre de ses activités, la société limite contractuellement sa responsabilité au titre des prestations effectuées au montant des honoraires perçus.

En matière de risque financier, concernant ses activités de placement financier, la Direction apporte un soin particulier dans le choix des supports financiers correspondant au placement des liquidités disponibles pour minimiser le risque de perte qui y est attaché. N'étant pas endettée, elle n'est pas par ailleurs exposée à un risque de taux.

Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice.

La société a décidé de procéder au transfert de son siège social au 36 rue Tronchet 75009 PARIS.

Didier Brethes
Président

SAS ABCD INVEST

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan au 31 décembre 2017

en €

Actif	valeur brute	amort & dépréciation.	31/12/2017 valeur nette	31/12/2016 valeur nette
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	18 611	15 786	2 825	797
Immobilisations financières				
- Autres titres immobilisés	547 695	108 113	439 582	499 582
total actif immobilisé	**566 306**	**123 899**	**442 407**	**500 379**
Clients	36 000		36 000	14 255
Créances	262		262	7 245
Valeurs mobilières de placement	22 267		22 267	33 488
Disponibilités	112 743		112 743	28 643
Total actif circulant	**171 273**	**0**	**171 273**	**83 631**
Total actif	**737 579**	**123 899**	**613 680**	**584 010**

Passif	31/12/2017	31/12/2016
Capital social	161 000	161 000
Prime d'émission	288 600	288 600
Réserve légale	16 100	16 100
report à nouveau	108 558	140 346
résultat net comptable	26 364	-31 787
total capitaux propres	**600 622**	**574 258**
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Fournisseurs et cptes rattachés	690	840
Dettes fiscales et sociales	12 368	8 912
Autres dettes		
Total des dettes	**13 058**	**9 752**
Total Passif	**613 680**	**584 010**

SAS ABCD INVEST

Compte de Résultat

période du 1er janvier au 31 décembre 2017

en €

	2017	2016
Produits d'exploitation		
prestations de services	60 000	27 512
Total des produits d'exploitation	**60 000**	**27 512**
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	5 844	22 869
impôts et taxes	371	370
Charges de personnel	36 283	36 090
dotations aux amortissements	2 209	1 433
autres charges		
Total des Charges d'exploitation	**44 708**	**60 762**
Résultat d'exploitation	**15 292**	**-33 250**
Produits financiers		
Produits des participations		
Produits financiers des placements de trésorerie	11 071	1 648
Reprise dépréciation immobilisations financières		719
Total des produits financiers	**11 071**	**2 368**
Charges financières		
charges financières		905
Dotation dépréciation immobilisations financières		
Total des charges financières	**0**	**905**
Résultat Financier	**11 071**	**1 462**
Résultat Courant	**26 364**	**-31 787**
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel	**0**	**0**
Impôts sur les bénéfices		
Résultat net comptable	**26 364**	**-31 787**

Annexe comptable

Sommaire

I - Faits caractéristiques de l'exercice

II – Principes et méthodes comptables
- Rappel des principes
- Modes et méthodes appliqués aux différents postes du bilan et du compte de résultat
 - Immobilisations incorporelles
 - Immobilisations corporelles
 - Titres de participations et créances rattachées
 - Autres créances et dettes
 - Valeurs mobilières de placement et créances assimilées
 - Charges constatées d'avance

III - Commentaires sur les comptes du Bilan
- Les comptes de l'actif
 - Immobilisations incorporelles
 - Immobilisations corporelles
 - Immobilisations financières
 - Créances sur actifs circulants
 - Valeurs mobilières de placement et créances assimilées
 - Charges constatées d'avances

- Les comptes de passif
 - Capital
 - Dettes et charges à payer

IV – Notes sur le compte de résultat
- Chiffre d'affaires
- Charges
- Produits financiers et charges financières
- Produits exceptionnels et charges exceptionnelles

V – Autres informations
- rémunération des dirigeants
- impôt sur les sociétés
- filiales et participations

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont le total est de 613 680 € et le bénéfice net comptable de 26 363.60 € sont établis conformément aux dispositions du Code de commerce, du décret du 29 novembre 1983, du PCG et des autres textes législatifs ou réglementaires.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I – Faits caractéristiques de l'exercice

La société a continué à opérer la gérance de la SCI Montjoie Faron et effectué ses activités dans le cadre du mandat de gestion signé avec cette société.

II – Principes et méthodes comptables.

1 – Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

2 – Modes et méthodes appliqués aux différents postes du bilan et du compte de résultat

A – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondant à des licences de logiciels informatiques de faible valeur unitaire sont immobilisées et généralement amorties sur une durée de 12 mois.

B – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement à du matériel de bureau ou de transport et sont amorties généralement sur des durées comprises entre 3 et 5 ans.

C – Titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées pour leur montant en principal. Les intérêts courus sont calculés prorata temporis à la date de clôture de l'exercice.

Une provision pour dépréciation sera prise en compte lorsque la valeur d'inventaire basée pour l'essentiel sur la valeur économique des titres est inférieure à leur valeur comptable.

D – Autres créances et dettes.

Elles sont évaluées pour leur valeur comptable.

E – Valeurs mobilières de placement et créances assimilées.

Elles sont acquises pour opérer le placement de la trésorerie disponible. Les placements de ces disponibilités sont généralement faits sur des supports de type actions de sociétés cotées en bourse ou SICAV / FCP de trésorerie.

La méthode FIFO est utilisée pour déterminer la valeur brute de sortie des titres cédés pour les titres de type Sicav ou FCP.

F- Charges constatées d'avance
Elles sont comptabilisées hors taxes, suivant les principes habituels en matière de calcul de prorata à la date de clôture de l'exercice.

III - Commentaires sur les comptes du Bilan

I – Les comptes de l'actif

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles concernent du matériel de bureau et de transport pour une valeur brute de 18 611 €. Elles sont amorties à hauteur de 15 786 € au 31 décembre 2017. La dotation de l'exercice est de 2 209 €.

- **Immobilisations financières**

Titres de participations : la société détient sur la société Holding Wilson 250 des titres de participations pour un montant total de 547 695 € en valeur brute et 439 582 € après prise en compte d'une dépréciation de 108 113 €. Cette participation représente 10.49 % du capital de la Société Holding Wilson 250.

- **Créances sur actifs circulants**

Toutes les créances de la société sont à moins d'un an.

- **Valeurs mobilières de placement et créances assimilées**

Les valeurs mobilières de placement d'un montant brut de 22 267 € sont composées d'actions de sociétés cotées. Ces actions sont en plus-value latente au 31/12/2017.

- **Charges constatées d'avances**

Il n'y a pas de charges constatées d'avance au titre de l'exercice.

2 - **Les comptes de passif**

o **Capital**

Au 31/12/17, le capital de la société d'un total de 161 000 € se composait de 161 000 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

o **Dettes et charges à payer**

Les dettes et charges à payer sont d'un montant total de 13 058 € et concernent principalement les fournisseurs pour 690 € et les dettes fiscales et sociales pour 12 368 €. Toutes ces dettes sont à moins d'un an.

IV – Notes sur le compte de résultat

- **Chiffre d'affaires**

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 60 000 € en 2017.

- **Charges**

Les postes d'achat et de charges externes sont de 5 844 €, les impôts et taxes de 371 €, les frais de personnel de 36 283 € et la dotation aux amortissements de 2 209 €.

- **Produits financiers et charges financières**

Les produits financiers représentent 11 071 € et représentent des produits sur les valeurs mobilières de placement.

Il n'y a pas de charge financière sur l'exercice 2017.

- **Produits exceptionnels et charges exceptionnelles**

Il n'y a pas de charge ou produit exceptionnel au titre de cet exercice.

V – Autres informations

- rémunération des dirigeants

Le Directeur Général a perçu une rémunération de 24 000 € brut sur l'exercice. Le Président n'est pas rémunéré.

- impôt sur les sociétés

Le montant de l'impôt sur les sociétés est nul, compte tenu des déficits reportables.

- filiales et participations

La société détient une participation dans la société Holding Wilson 250 pour un montant brut de 547 695 € représentant 10.49% du capital social de cette société. La société Holding Wilson 250 a dégagé une perte nette comptable de 115 229 € sur l'exercice 2017.

* Formulaire obligatoire
(article 223 du Code general des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS ABCD INVEST	36 RUE TRONCHET
SIRET 4 4 9 0 1 9 4 7 0 0 0 0 5 2	75008 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Services	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%		Déficit		
	Bénéfice imposable à 15%	0					

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonerées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies | Jeunes entreprises innovantes | Zones franches urbaines | Pôle de compétivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies | Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies | Autres dispositifs | Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers cotées | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W | dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dematerialisee. Le non respect de cette obligation est sanctionne par l application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots gouv fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
COREFID 24 Rue du Quatre Septembre 75002 PARIS *Tél.* 01.44.56.94.94.	*Tel:*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 03/05/2018 Lieu PARIS Qualité et nom du signataire: Président Signature BRETTES DIDIER
Tél:	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janver 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les societés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf les precisions portees sur la notice du formulaire n° 2065-SO à la rubrique « NOUVEAUTÉS »)

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code general des impots)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2018

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payees par la societe elle-meme	a		payees par un etablissement charge du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribues eligibles à l abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriete ou en usufruit 2	Annee au cours de laquelle le versement a été effectue 3	Montant des sommes versees : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits, 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement, Indemnités forfaitaires. 5	 Rembour-sements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux vises dans les Indemnités forfaitaires. 7	 Rembour-sements. 8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gerance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l exercice	
Rétrocessions d honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS Informatique

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067 (2018)

Formulaire obligatoire (article 54 quater du code general des impots)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice du 01012017 au 31122017

Désignation de l'entreprise SAS ABCD INVEST

Adresse 36 RUE TRONCHET 75008 PARIS

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	BEGHIN Patrick Directeur Général	10 RUE DUHESME 75018 PARIS
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	REMUNERATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DEPENSES ET CHARGES AFFERENTS		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v notice ❺)	Valeur des avantages en nature (v notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	24 000				24 000				24 000
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**	24 000				24 000				24 000

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶).

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice 2017 (total col.9 + total col 10) ❿	24 000	- de l'exercice 2017 ⓫	26 364
- de l'exercice précédent ⓫	24 933	- de l'exercice précédent ⓫	(31 787

Nom et qualité du signataire BRETHES DIDIER Président

A PARIS le 03/05/2018

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST — Duree de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 36 RUE TROYCHET 75008 PARIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 4 9 0 1 9 4 7 0 0 0 0 5 2 — Neant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31 12 2017 Net 3	N-1 31 12 2016 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de developpement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	18 611	AU 15 786	2 825	797
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	547 695	BE 108 113	439 582	499 582
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financieres*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	566 306	BK 123 899	442 407	500 379
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matiéres premiéres, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattaches (3)*	BX	36 000	BY	36 000	14 255
	Autres créances (3)	BZ	262	CA	262	7 245
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilieres de placement (dont actions propres)	CD	22 267	CE	22 267	33 488
	Disponibilites	CF	112 743	CG	112 743	28 643
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	171 273	CK	171 273	83 631
	Frais d'émission d'emprunt à etaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	737 579	IA 123 899	613 680	584 010

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financieres nettes CP | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de reserve de propriete * Immobilisations | Stocks | Creances

* Des informations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° ABCDIV en Euros

COREFID

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2018

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :161 000.)	DA	161 000	161 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	288 600	288 600
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	16 100	16 100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementees (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours DI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	108 558	140 346
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	26 364	(31 787)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	600 622	574 258
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes aupres des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financieres divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	690	840
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 368	8 912
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	13 058	9 752
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	613 680	584 010

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorpore au capital	IB		
(2)	Dont — Réserve speciale de réévaluation (1959)	IC		
	Dont — Ecart de réevaluation libre	ID		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constates d'avance à moins d'un an	EG	13 058	9 752
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes crediteurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire n°N (obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts))

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	60 000	FH		FI	60 000	27 512
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	60 000	FK		FL	60 000	27 512
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	60 000	27 512
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	5 844	22 869
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	371	370
	Salaires et traitements*					FY	24 000	24 000
	Charges sociales (10)					FZ	12 283	12 090
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	2 209	1 433
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	44 708	60 762
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	15 292	(33 250)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 455	1 648
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		719
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	9 616	
	Total des produits financiers (V)					GP	11 071	2 368
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		905
	Total des charges financières (VI)					GU		905
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	11 071	1 462
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	26 364	(31 787)

OPALIA/ATIX Informatique

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code General des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Designation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	71 071	29 880
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	44 708	61 667
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	26 364	(31 787)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HD		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	ptoduits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à detailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Credit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afferentes à des exercices anterieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges anterieures	Produits anterieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI		
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL		
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO		
	Constructions — Installations générales agencements et aménagements des constructions * [Dont composants M2]	KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont composants M3]	KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales agencements aménagements divers *	KV		KW		KX		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	7 629	KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	6 744	LC		LD	4 237	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes	LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	14 374	LO		LP	4 237	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T		
	Autres participations	8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés	IP	607 695	IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières	IT		IU		IV		
	TOTAL IV	LQ	607 695	LR		LS		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	622 069	ØH		ØJ	4 237	

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou et situation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN		CO	DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO		LV	LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD	ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN		MO	
		Materiel de transport	IV		MP	MQ	7 629	MR	7 629
		Materiel de bureau et informatique mobilier	IW		MS	(0) MT	10 982	MU	10 982
		Emballages recuperables et divers *	IX		MV	MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND	NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	(0) NH	18 611	NI	18 611
FINANCIÈRES	Participations evaluees par mise en équivalence		IZ		ØU	M7		ØW	
	Autres participations		IO		ØX	ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B	60 000 2C	547 695	2D	547 695
	Prêts et autres immobilisations financieres		I2		2E	2F		2G	
	TOTAL IV		I3		NJ	60 000 NK	547 695	2H	547 695
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	60 000 ØL	566 306	ØM	566 306

(N. pas reporter le montant des centimes)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DGFiP N° 2055 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(6) AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au debut de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst generales, agencements et amenagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. generales, agencements, amenagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Materiel de transport	QH	7 629	QI		QJ		QK	7 629
	Materiel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 947	QM	2 209	QN	(0)	QO	8 157
	Emballages récuperables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	13 577	QV	2 209	QW	(0)	QX	15 786
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	13 577	OP	2 209	OQ	(0)	OR	15 786

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Differentiel de duree et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode degressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Differentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode degressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Materiel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages recup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total general NP + NQ + NR1		NW		Total général (NS + NT + NU)		NY				Total general (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au debut de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRATUS Informatique

Dossier N° ABCDIN en Euros

COREFID

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	1J		1K		1L		1M	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	O6	108 113	O7		O8		O9	108 113
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	108 113	TY		TZ		UA	108 113
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	108 113	UB		UC		UD	108 113
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C G I

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

QUADRATUS Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Designation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST 31/12/2017

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TITRES DE PARTICIPATION	108 113			108 113

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2018

Designation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres creances clients	UX	36 000		36 000		
	Créance representative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurite sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutee	VB	262		262		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Debiteurs divers (dont creances relatives à des operations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	36 262	VU	36 262	VV	
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financieres divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	690	690		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 148	1 148		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 899	4 899		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutee	VW	6 000	6 000		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	321	321		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives a des operations de pension de titres)		8K				
Dette representative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constates d'avance		8L				
TOTAUX		VY	13 058	VZ 13 058		
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractes aupres des associes personnes physiques		VL
(1) Emprunts rembourses en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2017

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 26 364

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés					WB	
	de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	WC	
Avantages personnels non deductibles * (sauf amortissements à porter lune ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non deductibles	WE		YE	
Autres charges et depenses somptuaires (art 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les vehicules des societes (entreprise à l'IS)	WG			
Fraction des loyers à reintegrer dans le cadre d'un credit bail immobilier et de levee d'option	RA		Part des loyers dispensee de reintegration (art 239 sexies D)	RB		XW	
Provisions et charges à payer non deductibles (cf tableau 2058-B cadre III)	WJ		Charges à payer liees à des etats et territoires non cooperatifs non deductibles (cf 2067-BIS)	XX		XY	
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art 212 bis)*	XZ		17	
Reintegrations prevues à l'article 155 du CGI*						K7	
Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)							
Quote-part — Benefices realises par une societe de personnes ou un G I E	WL		Resultats beneficiaires vises à l'article 209 B du CGI	L7			

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)	I8
	- imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à detailler sur feuillet séparé DONT *

Interêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du C G I)	SU		Zones d'entreprises * (activité exoneree)	SW		WQ
Deficits étrangers anterieurement deduit par les PME (Art 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zero	M8		
Reintegration des charges affectées aux activités eligibles au régime de taxation au tonnage						Y1
Resultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3
TOTAL I						WR : 26 364

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *		WT
Provisions et charges à payer non deductibles, anterieurement taxees, et reintegrees dans les resultats comptables de l'exercice (cf tableau 2058-B, cadre III)		WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12 8 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV
	- imposées aux taux de 0 %	WH
	- imposées aux taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposees au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est differée*		WZ
Régime des societés meres et des filiales * Produit net des actions et parts d'interêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations — 2A	XA

Mesures d'incitation

Deduction autorisée au titre des investissements réalises dans les collectivites d'Outre-mer*								ZY
Majoration d'amortissement *								XD
Abattement sur le benefice et exonérations * — Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art 44 sexies A)	L5	XF
Pôle de competitivité hors CICE (art 44 undecies)	L6		Societés d'investissements immobiliers cotees (art 208C)	K3		Zone de restructuration de la defense (art 44 terdecies)	PA	
Zone franche urbaine - TE (art 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (art 44 quaterdecies)	XC	
			Zone de revitalisation rurale (art 44 quindecies)				PC	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS
Deductions diverses a detailler sur feuillet separe (FXT 2)	Dont deduction exceptionnelle pour les entreprises *	X9		Creance degagee par le report en arriere du deficit	Z1			XG
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2
TOTAL II								XH

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	benéfice (I moins II)	XI	26 364
	deficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*		ZL	
Deficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN : 0	XO

© ORABAIN & Cie Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST 31/12/2017

Détail des réintégrations diverses		
Détail des déductions diverses		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	98 187
Deficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	26 364
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	71 823
Deficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	71 823

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le regime de l'article 39-1 1e bis A1 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(a detailler, sur feuillet separe)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour conges a payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis A1 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :	ligne WI		ligne WU	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au debut de l'exercice	Imputations	Montant net a la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

(1) Cette case correspond au montant porte sur la ligne YK du tableau 2058 B depose au titre de l'exercice precedent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	140 346	Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
			- Autres reserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	(31 787)	Dividendes	ZE	
Prélevements sur les réserves	0E		Autres repartitions	ZF	
			Report a nouveau	ZG	108 558
TOTAL I	0F	108 558	(NB le total I doit necessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	108 558

RENSEIGNEMENTS DIVERS

			Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portes à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	150	16 320
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	YQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors retrocessions)	SS	518	881
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	5 176	5 668
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	5 844	22 869
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW		75
	- Autres impots, taxes et versements assimilés ZS)	9Z	371	295
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	371	370
TVA	- Montant de la T.V.A collectee (dont taxe interieure sur les produits petroliers	YY	8 375	6 252
	- Montant de la T.V.A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	1 332	3 699
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière declaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*	0B	24 000	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la premiere option pour le regime simplifié d'imposition *	0S		
	- Taux d interêt le plus élevé servi aux associes à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prevu par art 38 II de l ann III au C G I) Si ou cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Societe : resultat comme si elle n'avait jamais ete membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %.	JK		Plus-values à 0 %.	JL	
			Plus-values à 19 %.	JM		Imputations	JC	
Groupe : resultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %.	JN		Plus-values à 0 %.	JO	
			Plus-values à 19 %.	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du regime de groupe : indiquer 1 si societe mere 2 si societe filiale	JH		N° SIRET de la societe mere du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(2)(A)(RA)(19) Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations * 1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme ⑨	Long terme ⑩ : 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations * 1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
II - Autres éléments 13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (totalisation par taux)		(C)
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impots)

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2018 *

Désignation de l'entreprise: SAS ABCD INVEST — Neant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(a l'exclusion des plus-values de fusion dont l imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)

Origine	Imposition repartie	Montant net des plus-values realisees*	Montant anterieurement reintegre	Montant compris dans le resultat de l'exercice	Montant restant à reintegrer
Plus-values réalisees au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à IIR)				
	sur 10 ans				
	sur une duree differente (art 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)				
	TOTAL I				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values realisees à l'origine	Montant anterieurement reintegre	Montant rapporte au resultat de l exercice	Montant restant à reintegrer
Plus-values réalisees au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une duree differente (art 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à preciser) au titre de .	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises a l'impôt sur les societes seulement)

☐ Plus-values d apport a une societe d'une activite professionnelle exercee a titre individuel (toutes societes)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values realisees a l'origine	Montant anterieurement reintegre	Montant rapporte au resultat de l exercice	Montant restant à reintegrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(14) **SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME**

DGFiP N° 2059-C 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST

Neant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les societes
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷.	
Gains nets retires de la cession de titres de societes à preponderance immobilieres non cotees exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*	
Gains nets retires de la cession de certains titres dont le prix de revient est superieur a 22,8 MC (art 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices anterieurs (montants restant à deduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes a long terme subies au cours des dix exercices anterieurs (montants restant à deduire a la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afferentes aux titres de SPI cotees imposables à l'impôt sur les societes relevant du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 decembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont donnees dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Dossier N° ABCDIN en Euros

COREFID

Formulaire obligatoire (article 54 A du code général des impôts)

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Designation de l'entreprise SAS ABCD INVEST

Neant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve speciale à la clôture de l'exercice précedent (N-1)	1					
Reserves figurant au bilan des societes absorbees au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélevements opérés - donnant lieu a complement d impôt sur les sociétes	4					
Prélevements opérés - ne donnant pas lieu a complement d'impôt sur les sociétes	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la reserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(C) JURIDICIEL Informatique

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code General des Impôts)

16

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2059-E-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST			Neant ☐ *
Si entreprise membre d'une integration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :			
Exercice ouvert le : 01/01/2017 et clos le : 31/12/2017	Durée en nombre de mois	1	2

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	60 000
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilees	OK	
Plus-values de cession d immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées a une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	60 000

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	5 844
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afferents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes deductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de resultat sur operations faites en commun)	OW	
Charges deductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée declarée	OU	
Fraction deductible de la valeur ajoutee des dotations aux amortissements afferentes a des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gerance ou de credit-bail ou encore d une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	5 844

IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	54 156

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF)	SA	54 156

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	60 000	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	0
Période de référence	GY	01/01/2017	GZ	31/12/2017	
Date de cessation			IIR		

VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs		
Effectif moyen du personnel *	YP	1
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectes à l'activité artisanale	RL	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afferente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

(C)JURIDIA EYN Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C G I)

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/2 (1)

Neant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122017 N° SIRET 44901947000052

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCD INVEST

ADRESSE (voie) 36 RUE TRONCHET

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	161 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	BRETHES		Prénom(s)	DIDIER			
	Nom marital			% de détention	36.02	Nb de parts ou actions	58 000		
Naissance :	Date	241058	N° Département	64	Commune	BIARRITZ	Pays	FRANCE	
Adresse :	N°	7	Voie	BIS PLACE DU COMMERCE					
	Code postal	75015	Commune	PARIS		Pays			

Titre (2)	M	Nom patronymique	DUMORTIER		Prénom(s)	JEAN PAUL			
	Nom marital			% de détention	24.84	Nb de parts ou actions	40 000		
Naissance :	Date	201248	N° Département	59	Commune	LILLE	Pays	France	
Adresse :	N°	2	Voie	RUE CHARLES MARIE WIDOR					
	Code postal	75016	Commune	PARIS		Pays	France		

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplementaires Dans ce cas, il convient de numeroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case
(2) Indiquer . M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du CGI)

(17) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N° 2059-F 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

2/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122017 N° SIRET 44901947000052

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCD INVEST

ADRESSE (voie) 36 RUE TRONCHET

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	161 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse . N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	BEGHIN	Prénom(s)	PATRICK				
Nom marital		% de détention	18.94	Nb de parts ou actions	30 500				
Naissance : Date	130148	N° Département	99	Commune	FQUIH BEN SALA	Pays	MAROC		
Adresse N°	11	Voie	VILLA GEORGES						
Code postal	92700	Commune	COLOMBES	Pays					

Titre (2)	M	Nom patronymique	KAHAN	Prénom(s)	BRUNO				
Nom marital		% de détention	18.94	Nb de parts ou actions	30 500				
Naissance : Date	151050	N° Département	92	Commune	BOULOGNE BILLA	Pays	FRANCE		
Adresse : N°	3	Voie	BIS SQUARE LAMARTINE						
Code postal	75016	Commune	PARIS	Pays					

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122017 N° SIRET 44901947000052

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCD INVEST

ADRESSE (voie) 36 RUE TRONCHET

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique 6 Dénomination HOLDING WILSON 250

N° SIREN (si société établie en France) 482198355 % de détention 10.49

Adresse : N° 36 Voie RUE TRONCHET

Code postal 75009 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

(C) JAURATH Informatique